

# OBJECTIFS MONDIAUX, FOCALISATION LOCALE

## GLOBAL GOALS, LOCAL FOCUS

### Les autorités locales s'engagent pour les objectifs de développement durable

**Nous reconnaissons** qu'en tant qu'autorité locale, nous avons la responsabilité de réaliser un développement durable sur notre territoire. Nous partageons cette responsabilité au niveau mondial: nous avons le même devoir en Flandre qu'en Afrique et en Amérique latine, même si le contexte local de l'action peut présenter une différence essentielle. Le développement durable englobe partout dans le monde des aspects économiques, écologiques et sociaux.

**Nous acceptons**, en tant que représentants politiques des gouvernements locaux en Amérique latine, en Afrique et en Flandre, les 17 objectifs de développement durable (Global Goals for Sustainable Development). Après un processus de consultation participative internationale, 193 pays se sont engagés le 27 septembre 2015, dans le giron des Nations Unies, à réaliser cet agenda international. Les défis mondiaux actuels requièrent de plus en plus d'actions locales dans un monde interdépendant. Nous avons conscience du fait que ces objectifs de développement durable forment un tout et offrent une réponse indivisible aux défis mondiaux.

**Nous réfléchissons** par conséquent au rôle que les gouvernements locaux mondiaux jouent (ou pourraient jouer) dans la réalisation des objectifs de développement durable, et nous soulignons qu'une politique mondiale locale fortement développée (visant une justice internationale via différents terrains d'action) pourrait fournir une contribution importante à cet égard.

**Nous comprenons** que notre monde est actuellement loin d'être parfait et que l'inégalité est à la base de la pauvreté et de l'injustice. De plus, le monde devient de plus en plus petit. Les défis mondiaux sont interdépendants, ils se font de plus en plus sentir dans les communautés locales, et c'est pourquoi nous devons changer les systèmes.

**Nous défendons** la solidarité et la fraternité entre les peuples comme attitude de base. Pour nous, le développement durable signifie que chacun doit obtenir les mêmes droits et opportunités, à présent comme à l'avenir. En même temps, nous ne voulons pas mettre irréversiblement en péril la capacité de la terre.

**Nous reconnaissons** l'importance de ces objectifs ainsi que l'agenda inclusif et universel pour les processus de développement durable et intégral jusqu'en 2030. Pour réaliser ces objectifs mondiaux, nous déployons des actions locales.

**Nous sommes convaincus** que les gouvernements locaux jouent dans le monde entier un rôle crucial et semblable dans les processus locaux de développement durable. En tant que pouvoir public qui est le plus proche des citoyens, nous disposons de la légitimité démocratique pour développer une politique locale à cette fin. Cette proximité du gouvernement place les autorités locales dans la position idéale pour répondre adéquatement et efficacement aux besoins de la population sur notre territoire. Dans ce contexte, nous faisons la promotion de la reconnaissance internationale de notre rôle territorial dans cet agenda universel jusqu'en 2030.

**Nous sommes heureux** que le rôle spécifique des villes et communes dans le développement durable soit reconnu dans la formulation du onzième objectif (SDG 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables). Cet objectif durable en est un à la mesure des villes et communes dans le monde entier.

**Nous reconnaissons** qu'en tant qu'autorités locales, nous devons conclure des alliances dans le monde entier. Nous sommes convaincus qu'un développement durable effectif est uniquement possible par la coopération. En premier lieu, cela signifie une coopération mutuelle, dans le cadre de partenariats intercommunaux et de réseaux apprenants régionaux, nationaux et internationaux. Cela englobe également une vision intersectorielle sur le plan

intracommunal, requérant une approche transversale, intégrale et multidisciplinaire. Via la coopération internationale, nous entrevoyons un grand potentiel dans l'échange de connaissances et d'expériences entre collègues fonctionnaires et hommes politiques.

**Nous reconnaissons** en outre que les 17 objectifs de développement durable touchent sans exception des aspects (partiels) de nos compétences locales, allant de la lutte contre la pauvreté, via le bien-être et l'égalité des sexes pour jeunes et moins jeunes, à l'énergie et à la politique climatique, en passant par l'économie locale, l'enseignement et la consommation. En tant qu'autorités locales, nous avons déjà repris nombre de ces thèmes. Nous comprenons également que pendant les quinze prochaines années, nous pourrions entreprendre d'autres démarches à cet égard en vue de fournir un effort supplémentaire.

**Nous en appelons** à une traduction locale de ces objectifs globaux, adaptée au contexte local de chacun. Ces objectifs durables sont si fondamentaux que la perspective des autorités locales ne doit surtout pas faire défaut. À notre avis, la focalisation locale d'un point de vue communal est indispensable pour atteindre cet agenda universel en 2030.

**Nous examinons** le potentiel de ces objectifs comme point de départ important afin de définir une politique communale cohérente pour le développement durable. En menant une politique locale cohérente, nous sommes un exemple pour nos citoyens, que nous sensibilisons individuellement et collectivement, et que nous incitons à passer à l'action. Nous nous engageons à intégrer et à traduire les objectifs de développement durable dans notre politique communale, et nous ne nous limitons pas seulement à des déclarations d'intention, mais nous voulons aussi effectivement les mesurer, les suivre et les adapter si nécessaire.

**Nous assumons** aussi un rôle de régie spécifique vis-à-vis des autres acteurs sur notre territoire. En premier lieu, nous ciblons la société civile et le secteur privé. Nous sommes convaincus que la participation des citoyens (organisée ou non) à la politique communale forme une condition importante pour une bonne gouvernance locale. Les communes peuvent aider tant la société civile que le secteur privé à devenir plus sensibles à la durabilité. Nous sommes convaincus que les autorités locales peuvent être des pionniers dans l'application d'une approche multi-parties prenantes pour le développement durable.

**Nous prions** spécifiquement les autorités centrales de nous impliquer activement, en tant qu'administrations locales, dans les projets et réalisations au niveau national et régional dans le cadre de cet agenda de développement universel, tant directement que via les organisations nationales d'administrations locales. Les objectifs de développement durable ne doivent pas être abordés uniquement dans une perspective nationale ou régionale. D'autre part, nous avons conscience du fait qu'en tant qu'autorités locales, nous ne pouvons pas atteindre cela seules et que la réussite dépend d'une bonne collaboration équilibrée entre les différents niveaux de pouvoir. Nous appliquons la subsidiarité comme un principe fondamental.

**Nous demandons** que les organismes publics centraux garantissent ou continuent de garantir les moyens qui vont de pair avec nos compétences afin que les gouvernements locaux puissent réaliser leur contribution cruciale aux objectifs de développement durable. Nous ne le demandons pas seulement pour nos compétences locales, mais cela s'applique tout autant au dernier objectif formulé pour des partenariats internationaux durables entre les autorités locales dans le monde entier.